

NOTES, QUESTIONS ET DISCUSSIONS

LA MENTALITÉ PRIMITIVE ET L'HISTOIRE

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT ¹

L'ouvrage récent de M. Lévy-Bruhl sur la *Mentalité primitive* complète le livre du même auteur, antérieur de douze ans : *Les Fonctions mentales dans les sociétés inférieures* ². Tous deux se corroborent si adéquatement, que le titre du second conviendrait à l'œuvre entière, œuvre d'introduction à la science des peuples non civilisés.

Le premier de ces deux travaux envisageait la pensée des primitifs sous le biais du principe d'identité, et constatait que les « sauvages », peu sensibles à la contradiction, admettent outre leurs idées une sorte d'osmose mutuelle qui rend tout concept perméable à un autre concept : cette loi de participation marquerait le stade « prélogique » de la réflexion humaine. La curiosité de l'investigateur se porte maintenant avec prédilection sur la notion que se font de la causalité les peuples inférieurs. A travers une extrême richesse d'illustrations concrètes, on établit que ces peuples, inattentifs à ce que nous appelons les causes secondes, ou, pour parler comme Stuart Mill, aux « antécédents constants et inconditionnels » des faits, ne s'intéressent qu'aux causes premières, c'est-à-dire à la détermination de facteurs censés spontanés, auxquels serait attribuable la production d'un événement. Ils se considèrent donc comme environnés de puissances occultes, dont l'influence sur l'homme, puisqu'elle ne dépend pas d'un ordre fixe et solidaire de l'ensemble des choses, peut être contrecarrée ou utilisée au profit de l'individu, grâce à une intervention magique. L'« expérience » du primitif consiste à défendre sa vie contre des influences arbitraires, causes qui ne comportent pas de lois ; en effet elles ne s'ordonnent pas dans ces cadres mathématiques, l'espace et le temps, qui à nos yeux forment des milieux homogènes où chaque phénomène se localise sans pouvoir se situer en un instant donné ailleurs qu'en une place définie. Le sauvage ne connaît ni ordre naturel, ni objectivité : son penchant à imputer tout événement à l'action directe d'une volonté le dissuade de raisonner sur les faits : il se borne à l'intuition sensible immédiate, quitte à supposer qu'elle dépend directement d'une

1. L. Lévy-Bruhl. *La Mentalité primitive*, Paris, F. Alcan, 1922, III-537 pp. in-8°.

2. *Ibid.*, in-8° de 461 pp.

influence occulte. Sa conception de la causalité n'est donc pas moins mystique que son schème de la participation. Ces résultats ressortent d'une étude très neuve du rôle que jouent, chez les peuples inférieurs, les rêves, naturels ou provoqués, les présages, les pratiques divinatoires, les ordalies.

Une semblable enquête comporte dès à présent d'importantes conséquences.

C'est un rare honneur, pour un ouvrage théorique, de pouvoir immédiatement inspirer ou guider une certaine forme d'action. Or les deux ouvrages de M. Lévy-Bruhl méritent de devenir des livres de chevet pour tout homme de notre race en contact avec des races inférieures. Leur auteur a étudié la façon dont réagissent, en notre présence, les primitifs : ils nous prennent pour des sorciers ; ils croient que nos armes à feu tuent non par l'envoi d'un projectile, mais par détonation ; que nos livres sont des instruments de divination ; que nos soins médicaux, indiscreète mise à l'épreuve de la patience du malade, requièrent un dédommagement plutôt qu'ils ne méritent de la gratitude. Mais si les sauvages se méprennent à notre sujet, notre incompréhension de leur état d'esprit ne le cède en rien à la leur. L'apostolat des missionnaires offense les croyances des indigènes ; du moins nos religieux ont-ils, en commun avec ces primitifs, un certain « mysticisme », ne fût-ce que la conviction que la nature se mêle de surnaturel. L'attitude des hommes de science, en particulier des médecins, exclut bien plus encore l'entente entre blancs et non-blancs ; car dans ce cas s'affrontent, en leur complète opposition, les mentalités « primitive » et « civilisée ». En s'initiant aux raisons de cette opposition, les administrateurs coloniaux se garderaient de bien des mécomptes et se rendraient plus capables d'adapter notre justice à celle des autres races.

Les conséquences spéculatives des travaux de M. Lévy-Bruhl impliquent d'une part l'avènement à la positivité de notre science des races inférieures, de l'autre une forme nouvelle de critique philosophique.

L'étude des primitifs paraît désormais en possession d'une méthode sûre et précise. En prenant claire conscience de l'antithèse entre ces deux types de structure mentale, le nôtre et celui des sauvages, les observateurs des mœurs de tant de peuples en voie de transformation ou de disparition, se trouveront plus aptes à recueillir une information vraiment impartiale, pendant qu'il en est temps encore. Ils ne songeront pas plus que leur guide à expliquer, comme on l'a tant fait naguère, le primitif par le civilisé ; ils se garderont autant que lui des justifications hypothétiques. Le fait est, que l'auteur de la *Mentalité primitive* fournit une interprétation générale qui ressort de la confrontation des documents, avec un recours minimum aux théories. Il peut maintenant se dispenser de rompre des lances contre les postulats simplistes de Tylor ou contre l'animisme de Frazer. Il conserve, certes, la conviction que la pensée des races inférieures présente un caractère collectif, mais il s'abstient de toute prénotion qui attesterait l'adhésion à un dogme de l'école sociologique. Personne ne se fait moins que lui d'illusions sur le concept de « pri-

mitifs », expression « bien impropre » (p. III), mais imposée par l'usage : n'a-t-il pas protesté contre l'imprudente assimilation du sauvage vivant de nos jours au véritable primitif, contre la notion d'une évolution unilinéaire de l'humanité, contre le postulat spencérien de Frazer, selon lequel « le plus simple est le premier dans le temps » ?

C'est bien, ainsi, une extension de l'esprit positif, que marquent les deux ouvrages destinés à être désormais la base de notre connaissance des sauvages. M. Lévy-Bruhl travaille par là, une fois de plus, dans le sens de l'œuvre d'A. Comte. Fidèle au principe selon lequel « on ne détruit que ce qu'on remplace », il poursuit une tâche à la fois critique et constructive — n'est-ce pas le propre de la science ? — qui, après avoir substitué à une morale normative pleine d'ambiguïtés une lucide science des mœurs, institue à la place d'une dialectique abstraite de la raison une théorie comparative des diverses mentalités humaines. Il y a tout lieu d'espérer que cette nouvelle discipline fournira les solutions humainement accessibles de cet éternel problème : l'analyse de notre pensée. Mais qu'il nous soit permis de préciser à quel prix. Il importera que l'opposition désormais classique entre le type « civilisé » et le type « primitif » demeure un principe critique, sans devenir un dogme ; car l'avenir imposera sans nul doute la nécessité d'introduire des distinctions, d'opérer des sous-groupes parmi tous ces peuples d'Afrique, d'Amérique, d'Océanie, encore considérés en bloc ; on discriminera de multiples civilisations parmi ces prétendus « non civilisés ». L'antithèse entre non civilisés et civilisés résulte simplement, croyons-nous, de ce que les premiers, à la différence des seconds, n'ont pas d'histoire ; non qu'ils n'aient point changé à travers le temps, mais parce que nous ignorons tout de leur passé. Nous pouvons donc attendre d'un progrès historique le renversement de la dernière idole métaphysique subsistant dans notre sociologie : l'idée soit de primitifs, soit de non-civilisés. En droit, l'histoire doit être coextensive au domaine humain. En fait, beaucoup de documents nous seront fournis sur les peuples sans histoire par l'étude des peuples doués d'une histoire, et les premiers cesseront d'être opposables aux seconds. Les annales des grandes civilisations asiatiques fourmillent de matériaux relatifs aux « sauvages » ou « barbares » interposés entre ces puissants foyers de culture ; or, l'Asie n'a été sans rapports ni avec l'Afrique, ni avec l'Océanie. L'Égypte recèle peut-être l'un des secrets du mystère africain. Le pont qui réunira notre connaissance de l'homme « blanc » ou « européen » et notre investigation de l'humanité « primitive », ce sera l'étude à la fois systématique et critique, disons comparative, des civilisations simplement autres que la nôtre, et non pas inférieures à la nôtre, en ce sens qu'elles ont évolué de façon synchronique et parallèle à la nôtre. A la limite de cette enquête, l'humanité serait explorée dans sa totalité, et tout entière, autant que faire se peut, à la lumière de l'histoire. De cette tâche infinie, M. Lévy-Bruhl a, en termes définitifs, précisé les conditions premières.

P. MASSON-OURSSEL.

L'ESPRIT DU XIX^e SIÈCLED'APRÈS M. ERNST BERGMANN ¹

L'éditeur Hirt de Breslau publie sous le titre de *Jedermanns Bücherei*, une très ample collection de courtes monographies qui se proposent de résumer, dans les diverses branches des connaissances humaines, l'état présent du savoir. Dans le premier volume, le professeur Bergmann, de Leipzig, directeur de la section de philosophie, tente de caractériser brièvement « l'esprit du XIX^e siècle ». Disons tout de suite qu'il s'agit surtout de l'esprit allemand, et presque exclusivement des aspects philosophiques, voire métaphysiques, de la pensée allemande, de Kant à nos jours. L'exposé très succinct a de grandes qualités de simplicité et de clarté ; peut-être simplifie-t-il à l'excès. Il laisse nettement apparaître les préférences de l'auteur pour un idéalisme à tendances néo-vitalistes et mystiques où il croit discerner la philosophie naissante du XX^e siècle.

Au point de vue religieux, philosophique et esthétique, la courbe tracée par Bergmann part d'une cime élevée (romantisme, kantisme, classicisme allemand), descend au milieu du siècle en une dépression profonde (gauche hégélienne, positivisme, matérialisme, stérilité artistique des années d'après 1870), puis remonte à la fin du siècle avec un réveil du sentiment religieux, de l'activité métaphysique et de la pensée idéaliste. Tout ceci assez contestable et affaire d'appréciation personnelle. Notons pourtant cet aveu que la prospérité matérielle inouïe et presque malsaine de l'Empire allemand n'a pas été favorable à la pensée ni aux arts. Ce que Bergmann ne peut pas nier, par contre, c'est le développement prodigieux des sciences et de toutes les techniques au XIX^e siècle. Ce développement des sciences a été, selon lui, fatal à la philosophie dont elles se sont tour à tour détachées, ne laissant aux philosophes qu'un domaine de plus en plus restreint : logique, méthodologie et critique de la connaissance. La philosophie, au cours du siècle, semble s'humilier peu à peu devant les sciences auxquelles elle sert de propédeutique générale, mais dont elle n'a plus l'audace de faire la synthèse. Peut-être, de Kant à Hegel, les Allemands ont-ils abusé des grandes constructions synthétiques, dressées sur des fondements plus ou moins éprouvés : la cure de scepticisme et de positivisme peut ne pas leur avoir été inutile, Bergmann va jusqu'à en convenir. Mais elle a, selon lui, abaissé les âmes, desséché les cœurs et laissé le champ libre aux instincts d'égoïsme, de cupidité, de brutalité que ne contenait plus aucun lien idéaliste et qu'exaltait la folle concurrence des peuples sur les champs de bataille et sur les marchés mondiaux.

④ Bergmann discerne, au XIX^e siècle, quatre courants principaux de la pensée

1. Ernst Bergmann, *Der Geist des XIX. Jahrhunderts*, Breslau, Ferdinand Hirt, 1922, 1 vol. cart., 124 pp. in-12.

qui, sans se succéder, s'entrecroisent ou se côtoient : l'*idéalisme*, florissant au début du siècle (Kant, Fichte, Schopenhauer, Schelling, Hegel, Goethe, Schiller, Humboldt, Jean-Paul, Pestalozzi, Schleiermacher), éclipsé vers 1850-1880, renaissant dans le néo-kantisme contemporain (Fechner, Lotze, Fouillée, Paulsen, Eucken) et dans le néo-vitalisme issu de la biologie (Ed. von Hartmann, Bergson, Driesch); le *matérialisme*, né vers 1830-1870 du soudain épanouissement des sciences, constitué par des médecins, des physiciens et des naturalistes, pour la plupart sans culture philosophique, mais graves et sincères dans la première génération (H. Czolbe, Büchner, Vogt, Moleschott), superficiels et charlatanesques dans la seconde (Hæckel, Ostwald); le *positivisme*, qui naît simultanément en France, en Angleterre et en Allemagne, celui de tous les systèmes qui exprime le mieux l'esprit du XIX^e siècle, son scrupule scientifique, sa méfiance de la métaphysique, sa tristesse aussi devant l'impossibilité de savoir; successivement, Bergmann passe en revue les diverses formes de ce positivisme : utilitarisme anglais (Spencer, Mill), positivisme français (Comte, J.-M. Guyau), positivisme lyrique et dionysiaque de Nietzsche, néo-criticisme et fictionisme allemands (F.-A. Lange, Kuno Fischer, Liebmann, Volkelt, Vaihinger), biologisme de Mach et Avenarius, pragmatisme anglo-américain de Charles Pierce, C.F.S. Schiller, W. James; enfin le *pessimisme*, issu de Schopenhauer, dont la doctrine n'a trouvé d'écho que vers 1860, mais dont l'influence est visible dans tous les systèmes philosophiques du siècle, qu'ils soient idéalistes ou positivistes d'esprit.

Bergmann conclut à une renaissance générale de ce qui lui paraît être l'essence même de l'esprit philosophique : l'émoi religieux devant les mystères de la vie et de l'univers, le tourment faustien de vouloir connaître et comprendre. S'il rend justice à la valeur du positivisme, toutes ses sympathies vont à l'idéalisme, pour des raisons métaphysiques et morales. Il fonde de grandes espérances sur les systèmes (d'après lui idéalistes et théistes) qui ne sauraient manquer de se dégager de la biologie et de la cosmologie nouvelles. Tout est possible. Mais que penser du philosophe qui présente la guerre de 1914-1918 comme la conséquence obligée du matérialisme européen, et dont le programme consiste, d'une manière générale, « à renouer la tradition d'avant 1830 » ?

Bon ouvrage de vulgarisation, en somme, mais qui ne justifie pas tout à fait son titre, l'esprit d'un siècle se trouvant restreint à sa métaphysique et à sa morale, et les nations autres que l'Allemagne réduites à la portion congrue.

GENEVIÈVE BIANQUIS.

L'ENSEIGNEMENT DE L'HISTOIRE DANS LES COLLÈGES ET LES LYCÉES D'ANGLETERRE

Jusqu'à une date toute récente l'enseignement de l'histoire en Angleterre n'a obtenu que très peu d'attention de Messieurs les Proviseurs.

Les matières les plus importantes ont été et sont toujours le grec et le latin, les mathématiques et les sciences naturelles. Pour ces matières, on a toujours eu des professeurs spécialistes. Cela n'a pas été le cas en ce qui concerne l'histoire. Très souvent c'est le professeur de grec qui a ajouté l'histoire à son enseignement.

A présent un grand changement se manifeste. Il est apparu avec évidence que la plupart des Anglais quittaient l'école sans avoir gagné des idées claires sur l'histoire de leur propre pays et sans avoir la moindre idée de l'histoire étrangère.

En conséquence, la majorité des écoles secondaires ont aujourd'hui des professeurs qui ont étudié l'histoire à fond et qui la croient aussi importante dans le plan d'études que le grec ou les mathématiques. On peut dire malheureusement que, dans la plupart des cas, l'histoire est enseignée sans enthousiasme et sans imagination.

Généralement on n'enseigne encore que l'histoire d'Angleterre, et cela d'une manière peu intéressante. On subdivise l'histoire de notre pays comme suit : A. C. 55-1485, 1485-1688, 1688-1901. On étudie la première période à treize ans, la deuxième à quatorze ou à peu près. On remarquera tout de suite les inconvénients et les faiblesses de cette organisation. Dans les classes inférieures, on a étudié l'histoire d'une manière assez générale, et surtout par la biographie. A seize ans commence la spécialisation et pour la plupart des élèves l'histoire n'y occupe pas de place.

Mais, comme j'ai dit, beaucoup de proviseurs et le « Board of Education » désirent améliorer cet état de choses, et dans les meilleures écoles l'enseignement devient (ou l'est déjà) beaucoup plus intelligent. On commence assez souvent par l'étude de l'histoire locale; on fait des excursions aux monuments historiques (cathédrales, châteaux, restes romains); on met la plus grande emphase sur la période 1782-1900 (la révolution industrielle et ses conséquences, le développement des pays étrangers, — surtout des États-Unis, de la France et de l'Allemagne, — de l'empire britannique, de la politique étrangère).

Pour la première classe, on a souvent des leçons supplémentaires sur la pensée politique ou économique depuis 1600 et des heures de discussion en classe sur la position de la femme dans la société, l'église et la politique, les syndicats, les problèmes d'empire, la question des races noires et jaunes, etc.

Je résumerai : l'histoire devient plus importante dans nos écoles; les méthodes montrent plus d'imagination et de préoccupation de l'actua-

lité; on cherche la couleur locale; et tout aboutit dans l'étude et la discussion de l'époque 1782-1920, surtout dans ses aspects économique, industriel, social.

° On emploie de plus en plus le cinéma, les tableaux, les livres de documents historiques, la dramatisation (surtout pour les petits). Je donne deux programmes :

- I. *Age* : 8-12. — De simples histoires, histoire par anecdotes, biographie, et de 1485 à 1900. Les petits dessinent et modèlent, etc. L'histoire est plutôt sociale que politique.
- 12-14. — Esquisse de l'histoire générale (2 trimestres), de l'histoire locale (1 trimestre). Histoire anglaise jusqu'à 1485 en détail, avec lecture de Chaucer, de Froissart et de Shakespeare.
- 14-16. — Histoire anglaise en détail 1485-1815. Histoire européenne du dix-neuvième siècle.

Après cela la spécialisation.

- II. *Age* : 8-12. — Biographie, lectures de romans historiques, esquisse de l'histoire générale.
- 12-14. — Histoire anglaise 55 A.C.-1688, et esquisse de l'histoire d'Europe.
- 14-16. — Histoire anglaise 1485-1900 (surtout 1782-1900).
- 16-18. — Histoire européenne au XIX^e siècle, histoire de la pensée politique et économique, discussion de sujets industriels, économiques, impériaux, religieux, etc.

Ces deux programmes sont à peu près les patrons sur lesquels se façonnera l'enseignement historique en Angleterre.

A.-W. F.

L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE EN FRANCE

1802-1920

D'APRÈS M. GEORGES WEILL

Le livre récent de M. Weill sur l'histoire de l'enseignement secondaire en France (1802-1920)¹, malgré son titre et son format modestes, est singulièrement riche d'idées et de suggestions autant que de faits.

Après un préambule sur l'enseignement secondaire de l'ancien régime et les écoles centrales de la Révolution, l'auteur nous montre l'État de Bonaparte établissant dans les lycées de 1802 un enseignement de classe

1. Paris, Payot, 1921, in-8°.

où la gratuité n'existe pas, où les programmes ne visent qu'à dresser les fils de bourgeois au service du chef du gouvernement et ne leur donnent pour aliment que les humanités et les mathématiques, où l'internat complète le caractère « monacho-militaire » de l'institution. Mais, bien qu'érigé en monopole, surtout à partir de la création de l'Université en 1808, cet enseignement secondaire d'État est concurrencé victorieusement par un enseignement secondaire de l'Église, qui ne demande et n'obtient officiellement que la tolérance, qui grandit parce que Napoléon ignore ses progrès, parce que Fontanes, le Grand-Maitre de l'Université, trahit, je n'hésite pas à accentuer sur ce point les jugements de M. Weill, parce que Fontanes, dis-je, trahit l'État pour l'Église. La Restauration, le régime qui accote le trône à l'autel et qui fonde la monarchie censitaire, la Monarchie de Juillet elle-même, et pour des motifs du même ordre et à peine moins avoués, respectent cet état de choses. Un enseignement secondaire libre laïque s'efforce pourtant de subsister entre les deux puissants monopoles de l'État, monopole de droit, de l'Église, monopole de fait qui capte les fils des gens bien pensants.

La Révolution de 1848 détermine un essor tumultueux et vain de projets de réforme de l'enseignement secondaire. La bourgeoisie inquiète recourt à l'Église. Or, l'avènement du suffrage universel rend indispensable à l'Assemblée législative la constitution pour la masse électorale de cadres bourgeois et conservateurs. La loi Falloux, en conséquence, non seulement maintient un enseignement secondaire de classe, mais, au nom de la liberté, elle donne à l'Église toutes facilités pour développer ses maisons d'éducation en face des écoles de l'État ; au nom de la conservation sociale, elle donne à l'Église toutes facilités pour provoquer dans les écoles secondaires de l'État la mort par consommation, faute d'élèves, faute de professeurs laïques. Fortoul, de 1850 à 1856, s'évertue à accélérer cette solution. L'Église n'a plus maintenant qu'à recueillir, en matière d'enseignement, l'héritage de l'État, et Napoléon III, logiquement, offre à l'épiscopat de lui céder ce qui reste des lycées et collèges. L'Église refuse. Faute de moyens matériels, a-t-elle prétexté. M. Weill accepte cette explication. Peut-être aussi subsistait-il, dans le clergé français sur le point de devenir ultramontain, un respect instinctif et traditionnel de l'État seul détenteur et administrateur légitime des grands services publics. Du moins la bifurcation maintint la prépondérance des humanités dans les programmes, et si les lycées furent conservés, du reste sous un véritable contrôle de l'Église, l'enseignement secondaire libre laïque disparut entre les deux monopoles de l'État et de l'Église. Cette situation fut compromise d'abord par le ministère de Duruy, qui crut pouvoir susciter dans l'âme des jeunes générations bourgeoises, par des programmes où la philosophie et l'histoire recevaient une place honorable, les passions simultanées du césarisme et de la liberté, et qui, au nom des intérêts économiques passés au premier plan, organisa l'enseignement spécial. Naturellement l'Assemblée Nationale de 1871 et l'Ordre Moral reprirent les traditions de Fortoul. Ce fut en vain.

A partir de 1878, le suffrage universel émancipait, vis-à-vis de l'Église

et de la bourgeoisie, la République démocratique et toutes les libertés. Jules Ferry et ses successeurs à l'Instruction publique en déduisaient les conséquences pour l'enseignement secondaire de l'État. Il était libéré du contrôle de l'Église, placé en face des écoles ecclésiastiques dans des conditions plus propices à soutenir la concurrence. Il était allégé d'une partie des humanités, élevait « l'enseignement spécial » au rang d'« enseignement moderne ». Le droit de discussion largement dispensé au personnel enseignant s'exerçait aussi dès lors sur toutes les questions et battait en brèche, avec l'internat à la mode napoléonienne, tous les obstacles au développement sportif de la jeunesse.

Et toutefois, l'enseignement secondaire de l'État demeurerait un enseignement de classe, parce que toujours non gratuit, parce que, du jour où il serait peuplé des fils des ouvriers et des paysans, les fils de bourgeois, pour fuir ce contact, afflueraient dans la maison d'en face.

L'école ecclésiastique se fortifiait, d'ailleurs, de la disparition irrémédiable de l'école libre laïque, de l'action ardente imposée au clergé de France par l'ultramontanisme victorieux, de l'obstination de la bourgeoisie à vouloir que, par l'Église sinon par l'État, se perpétuât un enseignement de classe en pleine démocratie, un enseignement d'autorité en pleine liberté.

La réforme des programmes de 1902 avait encore élargi, aux dépens des humanités, la part des sciences et des langues vivantes. Ses résultats n'étaient pas encore indiscutables lorsque survint la Grande Guerre. Dans cette crise, M. Weill le montre, élèves et maîtres de l'État et de l'Église ne disputèrent que d'ardeur dans le devoir.

On voit l'importance du travail de M. Weill, qui se termine, du reste, par un tableau précieux de tous les problèmes actuels dans la question de l'enseignement secondaire. Que dégagerons-nous surtout d'un exposé aussi nourri ?

M. Weill nous montre trois faits qui sont essentiels à l'intelligence de l'histoire politique et sociale de la France.

Le premier, c'est que, de tout temps, l'Église, et c'est son droit absolu, et le calcul est extrêmement judicieux, l'Église a toujours visé pour ses écoles la clientèle des classes dirigeantes : les fils des privilégiés de l'ancien régime, puis lorsqu'eut été établi l'enseignement secondaire d'État, les fils des notabilités (au sens le plus large du mot) du Consulat et de l'Empire, ceux des électeurs de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, et, depuis 1848, les enfants des détenteurs de la fortune et de l'influence susceptibles, à un degré quelconque, d'encadrer le suffrage universel.

Le second fait, c'est que, bien avant la loi Falloux, en face du monopole de l'enseignement secondaire d'État, l'Église a réussi à constituer en fait un monopole vis-à-vis de l'enseignement privé laïque, pour ses propres écoles, d'abord en sollicitant le bénéfice de la tolérance, puis au nom du principe de la liberté, et qu'elle n'a jamais admis, puisque sa doctrine est la doctrine de vérité, que le monopole rival de l'État pût subsister sur le même pied que le sien et à égalité par rapport au sien.

Enfin, M. Weill établit que les questions de programme sont fonction des questions politiques et sociales. De par l'Église, l'enseignement des humanités est devenu l'arme défensive d'un enseignement de classe, au profit des doctrines conservatrices et des privilégiés de la naissance, de la fortune.

Doit-on se demander en terminant, dans cette *Revue* consacrée aux méthodes historiques, si le principe de la liberté d'enseignement, fondé légalement en 1848, a été favorable ou néfaste aux progrès de l'enseignement secondaire en général, si la concurrence entre écoles ecclésiastiques et institutions de l'État a été un stimulant pour les maîtres des deux catégories? La question est peut-être oiseuse, ou du moins faudrait-il faire remonter l'étude comparative à 1802, car, de par la tolérance du soi-disant monopole d'État, la concurrence exista dès le Consulat. En tout cas, tant que l'administration de l'Université dédaigna de provoquer les initiatives de ses collaborateurs, la concurrence d'un enseignement libre, même exclusivement confessionnel, fut un remède à la bienheureuse routine des dirigeants. A notre époque, d'autre part, il serait injustifiable de refuser quelque efficacité pratique au principe de « la liberté en soi ».

L. LÉVY-SCHNEIDER.

UNE CONTRIBUTION IMPORTANTE A L'HISTOIRE DU DROIT COUTUMIER FRANÇAIS¹

Les historiens du droit et des institutions attendaient avec intérêt la publication de l'ouvrage de M. O. Martin dont le tome I^{er}, entièrement rédigé en 1914, vient de paraître avec un retard dont la cause est aisée à deviner. Nous n'aurons, comme on dit, rien perdu pour attendre, car s'il est prématuré de porter un jugement sur le premier volume d'un ouvrage qui doit en comporter deux, on peut cependant affirmer dès maintenant que l'auteur nous donnera plus et mieux que ne le laisserait supposer la simple lecture du titre². Nous n'avons pas affaire à une monographie de la coutume de la « prévôté et vicomté de Paris », mais à un véritable traité de droit privé coutumier. Sans doute, M. Martin se défend, dans une longue et substantielle introduction consacrée en partie aux sources, de faire appel à des documents le plaçant en dehors du ressort de la coutume

1. O. Martin, *Histoire de la coutume de la prévôté et vicomté de Paris*, tome I, Paris, Leroux, 1922 (xv-507 pp. in-8°).

2. Ce premier volume contient après une copieuse introduction générale, deux livres consacrés à la condition des personnes et au régime des biens, le second livre étant sensiblement plus développé que le premier. Le second volume doit comprendre l'étude de la propriété et des droits réels, le droit des gens mariés, les successions donations et testaments, enfin les obligations et les voies d'exécution.

de Paris, mais à qui sait le rôle prépondérant joué par la coutume de la capitale et son influence grandissante sur les coutumes voisines ou même éloignées, il n'échappera pas qu'étudier la coutume de Paris c'est sans doute négliger des variantes régionales qui peuvent être importantes, mais ce n'en est pas moins se placer au cœur même du droit coutumier français. Du reste M. Martin ne se fait pas faute de recourir à la comparaison, ce qui nous permet d'apprécier le degré d'originalité de la coutume parisienne et de savoir dans quelle mesure elle a mérité d'être appelée une coutume de transition, caractère qui a si puissamment contribué à son succès. D'autre part, M. Martin a conçu son sujet d'une façon très large. Il n'a pas voulu écrire une monographie, encore moins un commentaire de la coutume de Paris rédigée en 1510, réformée en 1580. Ce qu'il étudie, ce qu'il recherche au moyen des sources imprimées et manuscrites dont il a pu disposer, c'est le droit privé tel qu'il était pratiqué dans la région parisienne, non pas seulement au xvi^e siècle, mais auparavant, c'est-à-dire au moyen âge, et depuis, dans les deux derniers siècles de la monarchie. C'est ainsi que l'auteur se trouve amené à étudier certaines institutions qui ne font l'objet d'aucun article dans les coutumes rédigées, mais dont on peut retracer l'évolution à l'aide de documents empruntés à la jurisprudence ou à la doctrine.

Il n'est donc pas exagéré de dire que c'est un véritable traité de droit coutumier que nous offre M. O. Martin. A une époque où les œuvres de grande envergure sont rares, il faut grandement louer l'auteur de ne pas s'être laissé décourager par les difficultés inhérentes à une pareille tentative et de les avoir brillamment surmontées. Une synthèse de ce genre ne peut aboutir à des résultats solides, M. Martin l'a compris, que si elle repose sur une ample documentation, sur le dépouillement méthodique d'un très grand nombre de cartulaires et de recueils d'arrêts dont beaucoup sont encore inédits. Le traitement de ces sources, leur interprétation juridique est faite avec beaucoup de maîtrise et permet à l'auteur de rectifier, sur bien des points, les solutions admises; l'exposition enfin est remarquable de lucidité dans des matières parfois complexes comme le démembrement du fief ou la différenciation progressive de la censive et du bail à cens.

Quant à la méthode que M. Martin a suivie dans ses recherches, elle est plus juridique qu'historique. Il est, il le dit lui-même, « plus juriste qu'historien », non pas qu'il ne sache manier d'une main experte toutes les règles de la méthode historique, mais en ce sens qu'il se soucie plus de décrire avec précision et finesse le jeu des institutions que d'en expliquer la genèse et les transformations. Cette seconde préoccupation n'est certes pas absente de l'ouvrage; on peut se demander pourtant si elle n'aurait pu, sans nuire à la clarté, y tenir un rôle moins effacé. Prenons un exemple : M. Martin, examinant successivement les diverses institutions de droit privé, divise l'étude de chacune d'elles en trois phases : moyen âge, xvi^e siècle, dernier état du droit. Cette division tripartite convient à certaines d'entre elles, mais paraît assez artificielle pour d'autres, où elle ne se justifie pas pour des raisons de fond. C'est

là, semble-t-il, attacher une importance excessive à la rédaction de la coutume, événement essentiel sans doute, mais qui, sur certaines institutions, a eu beaucoup moins d'influence que tel ou tel autre, par exemple la renaissance du droit romain aux ^{xiii}^e et ^{xiv}^e siècles ou les brusques oscillations économiques et sociales des derniers siècles du moyen âge.

En somme, l'ouvrage de M. Martin est une excellente synthèse, substantielle, claire, et sur beaucoup de points, nouvelle, de notre droit privé coutumier. Il comble heureusement une lacune de notre production scientifique. Souhaitons la publication prochaine du tome II.

HENRI LÉVY-BRUHL.

NOTES DE LECTURE

NOTES SUR QUELQUES OUVRAGES IMPORTANTS CONCERNANT L'HISTOIRE DE LA PENSÉE SCIENTIFIQUE

La Science Française, Paris, Larousse, 1915, 2 vol. in-8°. — Voici deux beaux volumes qu'a édités luxueusement la librairie Larousse, pour guider en quelque sorte le visiteur de l'exposition internationale de San-Francisco dans la section organisée par notre Ministère de l'Instruction publique — en pleine guerre et au moment des plus grandes angoisses. Il n'est pas trop tard pour en parler car cet excellent guide est en même temps un merveilleux instrument de propagande intellectuelle qu'il faudrait voir utiliser en ce moment bien davantage, sur une très grande échelle.

Rien de la propagande directe, de celle qui dit : « on ne fait rien de mieux ailleurs » et qui invite immédiatement tout esprit — tant soit peu... spirituel — à aller voir ailleurs. La propagande intellectuelle ne pourra jamais être que l'exposé impartial et objectif de la contribution que notre pays a apporté à ce « grand œuvre » de l'intelligence *humaine* qu'est la Science, à ce fruit d'un labeur international entre tous et qui ne trouvera jamais assez de nations, nous voulons dire, de tempéraments divers, d'intelligences particulières, de points de vues, pour convenablement s'accomplir. L'ouvrage publié par Larousse, préfacé par notre regretté recteur, Lucien Poincaré (qui dit beaucoup mieux ce que nous venons d'esquisser) est fait tout entier à ce point de vue : Hommage rendu aux efforts des autres nations (incluses celles avec lesquelles nous nous battons alors, hélas !), exposé exact de notre propre contribution. On lira avec un intérêt poignant la conclusion de cette préface en revoyant la sereine et si bienveillante figure de celui qui n'est plus : la Science française « est toujours tolérante, sympathique, elle ne prétend pas être la seule de par le monde, elle sait seulement qu'elle a toujours eu et qu'elle

conserve une très grande place, et, généreuse et hardie selon sa coutume, elle a, sans arrière-pensée d'imposer sa domination, la volonté d'être parmi les premières dans la marche triomphale de l'esprit humain vers la Vérité ». Gardons profonde notre reconnaissance à qui, dans un pareil moment, a su parler ainsi.

Les signataires des articles où sont résumés les efforts intellectuels de la France nous dispensent d'insister : Bergson, Durkheim, Lapie, Appel, Baillaud, Croiset, Langlois, Maspero, Meillet, Sylvain Lévi, Jeanroy, Lanson, Legouis, Andler, Gide, etc.

B. LEFEBVRE S. J., *Note d'histoire des mathématiques (Antiquité et Moyen âge)*, Louvain, Société Scientifique de Bruxelles, 1920 (153 pp. in-8°). — Ces notes sont extrêmement riches en renseignements relatifs à l'histoire des Mathématiques au moyen âge, plus exactement du v^e au xiv^e siècle. Elles sont d'une érudition très sûre. Elles ont pour objet immédiat de rectifier les nombreuses erreurs ou lacunes de l'Histoire des Mathématiques de Rouse Ball. (Nous avons signalé d'une façon générale l'insuffisance de cet ouvrage, dans un compte rendu paru ici même.) Mais en redressant son auteur, le P. Lefebvre nous donne des vues d'ensemble sur l'histoire des sciences au moyen âge, et un aperçu de l'état actuel de certains problèmes d'érudition relatifs à l'histoire des mathématiques, — vues d'ensemble et aperçu qui nous font regretter qu'il ne nous ait pas apporté l'ouvrage original qu'on est en droit d'attendre de lui. C'eût été, (disons ce sera, car nous voulons l'espérer) un bon livre.

Comment se fait-il que l'érudition si simple et si exactement informée du P. Lefebvre, néglige à propos d'Alcuin la thèse de Monnier (1853), à propos de l'Université de Paris et de la fondation des Universités, celle de Thurot, et appelle notre Ernest Renan, Eugène Renan ? Cela n'a pas du reste autrement d'importance — surtout la dernière coquille. Toutefois l'ouvrage de Monnier nous paraît ce qu'il y a de moins mal sur Alcuin et son temps.

PAUL VER ECKE, *Les œuvres complètes d'Archimède*, traduites du grec en français, avec une introduction et des notes. Bruxelles et Paris, Desclée, de Brouwer et C^{ie}, 1921 ; 600 pp. in-4°. — C'est un monument élevé à la gloire de celui qui fut peut-être le plus grand mathématicien de tous les temps. Les éditeurs ont fait là un effort admirable et recommandable, qui vaut celui du traducteur. Ils annoncent, éditeurs et auteur, la publication prochaine, dans la même forme, des *Coniques d'Apollonius de Perga*. Qu'ils en soient remerciés par tout le monde savant et souhaitons, s'il est possible, que d'autres encore s'engagent dans une voie aussi désintéressée et ingrate au point de vue personnel qu'utile et féconde au point de vue général.

La traduction est complète, exacte et fidèle. Les figures sont tracées avec le soin le plus louable. L'introduction et les notes éclairent le texte et en font un bon commentaire historique et interprétatif. Peut-être devraient-

elles être encore plus étendues, et les notes interprétatives du texte plus nombreuses.

Nous avons lu quelques critiques où l'on reproche au traducteur d'avoir été trop littéral. Plût au ciel qu'on ne nous donnât plus jamais de paraphrases qui ne sont que des faux sens mis bout à bout, émaillés deci delà de contresens. Quand nous songeons à certaine traduction française d'Aristote!... Des paraphrases, des essais de traduction d'un ouvrage scientifique par une sorte de commentaire perpétuel en langage soi-disant clair, sont inutilisables pour les travailleurs. Or, un livre comme celui-ci ne s'adresse pas au profane, mais aux travailleurs. On ne peut pas travailler sur Archimède sans savoir le grec : M. de La Palice l'aurait dit. On ne peut pas travailler non plus sur Archimède sans savoir des mathématiques. Ceux qui n'ont qu'une de ces deux cultures, n'ont qu'à employer leurs forces à travailler dans l'un de ces domaines sur ce qui n'exige pas la connaissance de l'autre. Il y a assez à faire. Par conséquent ce qu'on peut demander à une traduction d'Archimède, c'est une abréviation de travail et de peine, pour qui veut s'occuper de son œuvre. Et la seule aide extérieure, à côté des notions historiques dont il faut nécessairement se munir, c'est une traduction aussi littérale que possible. Au travailleur d'interpréter, il est là pour ça.

Toutefois, la multiplication du nombre des notes interprétatives où il est possible de traduire en clair ce qui reste obscur dans la traduction littérale, et qui, parce qu'elles sont des notes, indiquent au lecteur qu'il s'agit déjà d'une interprétation (donc qu'il faut critiquer) pourrait donner à ceux qui croient pouvoir entrer plus rapidement en contact avec l'œuvre d'Archimède, et se contenter d'à peu près, certaines facilités. C'est peut-être un moyen partiel et limité de concilier... l'inconciliable. Mais une traduction comme celle-ci ne peut et ne doit être utilisée vraiment qu'avec le texte à côté d'elle. Et personne n'a besoin (au contraire) qu'elle soit utilisée autrement.

ANDOYER, *L'œuvre scientifique de Laplace*, Paris, Payot, 1922 ; 162 pp. in-16. — Excellent et bref exposé de l'œuvre grandiose de Laplace. L'auteur y suit pas à pas le développement de la pensée du savant et la caractérise très heureusement.

LORIA, *Histoire de la géométrie descriptive depuis son origine jusqu'à nos jours*, 4 vol. in-12, des Manuels Hoepli, Milan, Hoepli, 1921, 584 pp. in-16. — On connaît la belle collection des Manuels Hoepli, collection qui fait grand honneur à l'Italie. Celui-ci, qui est dû à l'éminent historien des mathématiques, Loria, fait à son tour grand honneur à la collection. Exposé très complet, trop complet peut-être, de l'histoire de la géométrie descriptive — qui est de date si récente. — On voudrait à certains moments plus de raccourci, plus de synthèse. Mais quelle riche et admirable documentation ! Quelle source de renseignements — exacts — pour l'historien !

E. BOREL, *L'Espace et le Temps*, Paris, Alcan, 1921 ; 245 pp. in-12. — On se plaint justement que les essais de vulgarisation de la théorie de la relativité oublient en général que cette vulgarisation n'est possible que si l'on a mis au préalable le lecteur au courant des théories et des connaissances qui, sans appartenir à la théorie de la relativité, sont supposées par celle-ci. Au fond, on n'entrevoit une théorie scientifique (et *a fortiori* on ne la comprend) quand on n'est pas rompu à la technique sur laquelle elle s'appuie, et dont elle sort — que si elle est replacée dans la continuité et le milieu historiques. La meilleure manière d'amener le profane au seuil d'une théorie scientifique, c'est d'en faire l'histoire, et d'exposer son ambiance. C'est ce qu'a excellemment compris le Directeur de la Nouvelle Collection Scientifique, et le volume qu'il publie, qui n'est pas de vulgarisation, mais de diffusion scientifique, est bien fait pour combler cette lacune. C'est « une promenade autour de la théorie de la relativité », pour employer le langage même de l'auteur, promenade dans le temps et à travers les recherches simultanées qui la touchent. Les conditions de la mesure du temps, de l'espace, du mouvement, de la vitesse de la lumière, etc., nous rapprochent insensiblement des exigences auxquelles a voulu satisfaire la théorie de la relativité. Le bref exposé de celle-ci dans les deux derniers chapitres est comme l'horizon que l'on découvre du seuil auquel nous a amené un guide sûr — qui, lui, est allé jusqu'au sommet, et nous le fait apercevoir.

LUCIEN FABRE, *Les Théories d'Einstein*, Paris, Payot, 1921 ; CH. NORDMANN, *Einstein et l'Univers*, Paris, Hachette, s. d. ; G. MOCH, *La relativité des phénomènes*, Paris, Flammarion, 1921. — Voici trois ouvrages où l'on s'est proposé pour but exclusif et direct — sauf dans la dernière partie de celui de G. Moch, laquelle est critique — la vulgarisation de la théorie d'Einstein.

Nous avons souvent entendu dire, de la part de personnes particulièrement compétentes, que toute entreprise de vulgarisation des théories d'Einstein était vaine et vouée à l'échec certain. Plus généralement on a d'ordinaire, dans le monde scientifique, le mépris non déguisé des tentatives de vulgarisation de toute théorie scientifique. On conçoit aisément les raisons d'une telle attitude. Dans la science actuelle surtout une théorie scientifique est quelque chose d'effroyablement complexe et technique. Scientifique... entendons surtout par là : mathématique ou physico-chimique, car c'est vraiment là qu'il y a science, au sens plein, au sens exact du mot. Les sciences biologiques, après celle-ci, sont les seules qui puissent encore être classées, sans calembour, parmi les sciences théoriques, c'est-à-dire parmi les sciences proprement dites. Mais elles sont fort loin de l'idéal de la science théorique. Elles sont encore si près de l'empirisme *antéscientifique* (nous ne disons pas *antiscientifique*, remarquons-le bien), si près, si l'on veut, de l'expérience du sens commun, là où elles ne sont pas de la chimie à peu près pure, qu'elles ne présentent pas — en général — le caractère de difficulté technique

qui affecte jusqu'aux résultats des sciences mathématiques et physico-chimiques. Aussi les résultats des sciences biologiques — bien que la technique qui a servi à les obtenir soit déjà extrêmement malaisée et complexe — les résultats, tout au moins, se prêtent-ils dans une certaine mesure à une mise au point accessible au grand public dont la culture générale est solide et assez poussée.

Mais la complexité d'une théorie mécanique ou physico-chimique est telle, qu'elle ne peut être entendue que si, d'abord, on *sait* de façon précise les chapitres fondamentaux de ces sciences, et non seulement ceux de la science d'aujourd'hui, mais ceux de la science d'hier — quand ils ne sont plus absolument les mêmes. Ensuite il faut être rompu au langage des mathématiques qui est l'instrument méthodologique de ces sciences — et, sans doute, — de toute science théorique, ou, comme on dit encore, exacte. Là, la technicité mathématique du langage fait corps avec le contenu même de la science. Ils ne se laissent pas séparer. C'est que — disons-le, en passant, et contrairement à l'opinion de certains savants, — la mathématique n'y est pas seulement un langage et une « forme » d'énonciation ; pas même seulement un instrument, l'instrument nécessaire. Elle est une pièce de l'architecture scientifique ; elle entre dans l'élaboration même de la science, si bien que mathématique, mécanique, physique (*lato sensu*) s'élaborent en quelque sorte ensemble. Ce n'est pas ici le lieu de développer ces idées sur ce point et nous n'en avons pas la place. Mais, en quelques mots, les cadres mathématiques de la nature sans doute se confondent à la limite avec l'architectonique de la nature. La forme y est amenée par le fond, mêlée à lui, comme un liquide qui produirait son enveloppe en solidifiant ses régions superficielles. Les mathématiques ont pris naissance au contact de la nature, la géométrie a été d'abord la physique, et, — heureusement — il lui en reste toujours quelque chose. Le contact se retrouve, là où quelquefois on s'y attendrait le moins. Tout cela nous semble appuyer ce que nous rapportions tout à l'heure de l'impossibilité de dire en langue vulgaire, ce qui *n'existe* qu'en langue mathématique.

Et cependant, si précisément, la mathématique a été et reste en contact avec l'expérience, celle-ci étant à son tour — à moins de n'être rien — contiguë avec l'expérience quotidienne, il doit y avoir possibilité non point de tout vulgariser, mais de faire comprendre les principes, les résultats et les méthodes, à qui veut s'en donner sérieusement la peine, et qui n'a qu'une culture moyenne, mais solide.

A quoi bon, répliquera-t-on ? Ah ! c'est ici que nous croyons bien que l'argument des spécialistes se retournerait, si l'on y cédait, lourdement contre eux. A quoi bon ! Mais tout simplement à cela, qu'il puisse exister encore une science. Car ne nous méprenons point, la société actuelle et à venir ne se souciera point d'un mandarinat scientifique. Ou la science se sauve par ses applications techniques, mais cela est insuffisant pour entretenir sa plus haute flamme, celle sans laquelle tout se ruine, la science théorique, la science qui veut aller plus loin que les approximations de la pratique. Ou elle se sauve — et c'est sa seule voie de salut —

par sa participation à la pensée sociale générale, à la civilisation humaine elle-même. C'est ce qu'il faut ; mais pour cela, il faut qu'elle prenne racine et fasse corps avec cette pensée de l'humanité. Il faut qu'elle intéresse l'humanité, ou l'humanité se désintéressera d'elle. Cela c'est toute l'histoire de la science moderne, et c'est, à cause de cela, pour cela, une des pièces maîtresses, sinon la pièce maîtresse de l'histoire de la pensée moderne, comme ce fut celle de la pensée hellénique ; on pourrait dire aussi de la pensée intermédiaire, médiévale, car là la religion et la science *in unum coincidunt*. Nous répèterons, sans nous lasser, les admirables paroles du grand mathématicien-philosophe viennois, Mach, qui est aussi un grand historien de la science : « Ce n'est que dans les écrits du XVIII^e siècle que l'œuvre d'éclaircissement semble gagner du terrain. Les sciences humanitaires, historiques, philosophiques et naturelles¹ se touchent et se prêtent un mutuel secours dans la lutte pour la pensée libre. *Celui qui, à travers la littérature seulement, a pu participer à cet essor et à cette libération, conserve toute sa vie pour le XVIII^e siècle, un sentiment de mélancolique regret*². » Ce fut pour une large part à la pensée française qu'on en fut redevable d'ailleurs.

Eh bien ! que les savants qui tiennent à la pensée libre (et il n'y a pas de science sans pensée libre) méditent les paroles de Mach.

La conclusion c'est qu'il faut que ceux qui comprennent : les physiciens, les mathématiciens de métier s'efforcent de diffuser dans le public, non point certes toute leur science, mais les grands thèmes, les thèmes impérissables de leur science. Je dis diffuser et non point vulgariser, car le mot prête à équivoque. Il faut simplifier, retenir les grandes lignes, montrer les voies d'accès, les suivre (faire l'histoire des idées surtout). Mais il ne faut ni fausser, ni abaisser. Faciliter, non compromettre. C'est à cette condition qu'après Newton il y a Kant.

Et c'est ce qu'ont fait Laplace, D'Alembert, Lagrange dans sa belle introduction à la mécanique analytique, Lazare Carnot et tant d'autres pour finir par Poincaré.

Les trois ouvrages sur la relativité dont nous avons cité les titres répondent-ils à ce but, au moins partiellement, car il ne peut s'agir ici d'absolu ? C'est ce qu'il ne nous semble pas. Le plus grand effort est peut-être celui de G. Moch. Mais il reste encore assez loin du but : faire comprendre dans leur signification exacte, non l'enveloppe superficielle de la théorie, non sa marche extérieure, non ses détails paradoxaux, mais les principes, les assises, la logique profonde, le contact avec les théories antérieures, — mieux connues ou plus accessibles, — les résultats féconds et solides.

Le livre de Nordmann est vraiment trop de vulgarisation. Ce n'est pas avec des métaphores ingénieuses ou spirituelles qu'on fait comprendre ; c'est par un raisonnement serré, le plus simple possible, mais le plus logique aussi. Il faut s'adresser à l'effort, au labeur des gens qui veulent

1. Mach entend par là toutes les sciences de la nature, y compris les mathématiques.

2. Mach, *La Mécanique...*, etc., tr. fr., 1^{re} éd. (Hermann, p. 429).

connaître. Il n'importe pas que l'on fasse sourire dans les salons. Il importe que l'on fasse comprendre à des intelligences avides de réflexions mûries, mais qui ne sont pas du métier.

Le livre de Fabre ne participe ni de la pédagogie attrayante, ni de la pédagogie vraiment éducative. Il exige beaucoup d'efforts, et il est construit de telle façon (par cascade) que ces efforts ne seraient pas payés.

Ces critiques faites, tout n'est point sans profit dans la lecture de ces ouvrages. Et ils sont loin d'être sans mérite. Ils ont au moins celui d'avoir tenté un effort, incomparablement utile et fécond ; ce qui est sans prix, comparé au dédain trop facile de tels efforts.

Nous pensons pour notre part qu'on ne diffusera pas les théories de la relativité d'un coup et dans un ouvrage — du moins tout de suite. Il faut peut-être s'attacher à exposer des points de vue sur la théorie, plutôt que le monument tout entier. C'est ainsi que fit pour Newton le XVIII^e siècle, et le XVII^e pour Descartes.

ABEL REY.

LA VIE SCIENTIFIQUE

V^e Congrès International des Sciences Historiques. — A l'initiative de la *Royal Historical Society* de Londres, les historiens belges se sont chargés de l'organisation du V^e Congrès International des Sciences Historiques.

La réunion aura lieu à Bruxelles, du 8 au 15 avril 1923, soit à partir du lundi après l'octave de Pâques. Déjà de nombreux érudits légitimement réputés ont fait connaître leur intention d'assister au Congrès et d'y prendre la parole.

S. M. le Roi des Belges a dès à présent accordé son haut patronage à ces assises scientifiques.

L'organisation du V^e Congrès International sera dans ses grandes lignes semblable à celle des quatre congrès précédents, qui, de 1900 à 1913, se sont réunis à Paris, à Rome, à Berlin et à Londres. Le cadre des travaux se trouvera cependant légèrement élargi. Les sections suivantes seront organisées :

I. Histoire de l'Orient. — II. Histoires grecque et romaine. — III. Études byzantines. — IV. Histoire du Moyen Âge. — V. Histoire moderne et contemporaine (y compris l'histoire coloniale). — VI. Première sous-section : Histoire des religions ; deuxième sous-section : Histoire ecclésiastique. — VII. Histoire du Droit. — VIII. Histoire économique. — IX. Histoire de la civilisation (Philosophie, Sciences, Conceptions politiques et sociales) ; sous-section : Histoire de l'Enseignement. — X. Première sous-section : Histoire de l'Art ; deuxième sous-section : Archéologie (y compris la préhistoire). — XI. Méthode historique et Sciences auxi-

liaires de l'histoire (y compris la géographie historique). — XII. Documentation sur l'histoire du monde pendant la guerre. — XIII. Archives et publications de textes.

A la tête du comité organisateur est placé un bureau composé de :

MM. H. Pirenne, professeur à l'Université de Gand, président ; R. P. Delehay S. J., président de la Société des Bollandistes, et F. Cumont, professeur honoraire de l'Université de Gand, vice-présidents ; G. Des Marez, professeur à l'Université de Bruxelles, secrétaire général ; Ch. Terlinden, professeur à l'Université de Louvain, trésorier ; F.-L. Ganshof, docteur en philosophie et lettres, secrétaire.

Le montant de la cotisation est fixé à 50 francs (belges). Les adhésions au Congrès sont reçues dès à présent par le secrétaire (M. F.-L. Ganshof, 12, rue Jacques-Jordaens, Bruxelles) et par le trésorier (M. Ch. Terlinden, 61, avenue Legrand, Bruxelles). Le secrétaire, M. F.-L. Ganshof, se tient à la disposition des intéressés pour leur fournir tous renseignements utiles. Les érudits qui se proposeraient de faire une communication sont priés de bien vouloir l'en informer.

Nous donnerons dans le prochain fascicule des détails sur un Congrès international d'Histoire des Religions qu'organise la Société Ernest Renan, à l'occasion du centenaire de l'illustre savant (Paris, 8-13 octobre. Président, M. Guignebert; secrétaire général, M. Paul Alphandéry, 104, rue de la Faisanderie, 16°).

La librairie Édouard Champion annonce une nouvelle collection qui, dans un format commode et à un prix abordable, « réunira tous les textes capitaux sur lesquels est fondée la connaissance de notre passé historique durant les siècles féconds du moyen âge où la France s'est réellement faite ». Elle en a confié la direction à notre collaborateur, Louis Halphen, professeur à l'Université de Bordeaux.

Les noms du directeur et des savants qui lui ont promis leur concours répondent de l'entreprise. « Les textes seront édités suivant toutes les règles de la critique érudite, mais à la française, sans étalage de variantes inutiles, et pourvus d'une annotation historique sobre, mais précise. Les textes latins et provençaux et ceux des textes en vieux français qui présenteraient de sérieuses difficultés d'interprétation seront toujours accompagnés de traductions, qu'on s'efforcera de faire tout à la fois fidèles et élégantes

« La nouvelle collection, dont le titre — *Les classiques de l'histoire de France au moyen âge* — rappelle celui d'une autre collection publiée par M. Mario Roques à la même librairie (*Les classiques français du moyen âge*), en formera le complément, la collection de M. Roques continuant à se consacrer à la publication des textes proprement littéraires,

celle de M. Halphen étant réservée aux textes proprement historiques. »

Le premier volume des *Classiques de l'histoire de France au moyen âge* paraîtra au début de 1923. La publication se poursuivra ensuite régulièrement à raison de plusieurs volumes par an.

Nous consacrerons prochainement des *Notes de lecture* à une série de publications d'histoire de l'art.

Signalons dès maintenant la reprise de la grande *Histoire de l'Art depuis les temps chrétiens jusqu'à nos jours*, dirigée par André Michel. Les deux parties du tome VI, qui traitent de *l'Art en Europe au XVII^e siècle*, ont paru successivement. On connaît l'importance et la valeur de cette œuvre. Ce qu'il faut dire, c'est qu'elle ne se ressent pas des actuelles difficultés de l'édition et que la présentation matérielle, l'illustration en demeurent remarquables (Paris, Colin, in-8^o grand Jésus, 1921, 1922, nombreuses gravures et planches hors texte ; 50 fr. le vol.).

Il convient aussi d'encourager sans retard l'initiative qu'à prise la librairie Laurens de publier un *Atlas monumental de la France*, dressé et rédigé par J. Roussel, conservateur du Musée du Trocadéro. *La Normandie* vient de paraître : cinq cartes (23 × 32), sous couverture (6 fr.; chaque carte, sous couverture, 1 fr. 50). « Une carte est établie pour chaque département. Elles portent toutes les localités qui possèdent un monument présentant un intérêt artistique ou archéologique, qu'il soit « classé » ou non. Au verso de la carte, nous retrouvons ces localités rangées par ordre alphabétique, avec l'indication et l'analyse de leurs monuments (nature, époque, style). » Pour les historiens, comme pour les voyageurs épris d'art, ces cartes seront d'une très grande utilité.

Annonçons enfin, en attendant une étude ultérieure, un ouvrage sur lequel, ici, l'attention doit être particulièrement appelée : *L'Art et l'Histoire* (Paris, Payot, 1922, 302 pp. in-8^o ; 10 fr.). Notre collaborateur Paul Lorquet y donne sur l'art et ses rapports avec l'histoire les réflexions d'un historien prodigieusement renseigné en même temps que d'un dilettante — au meilleur sens du mot — qui, sans cesse, par le contact direct, avec ces œuvres, a enrichi son expérience de *tous les arts*. Pour les problèmes qu'il soulève, les généralisations qu'il renferme, les portraits ethniques qu'il trace, les prestigieuses évocations de milieux, de monuments, de chefs-d'œuvre qui l'illustrent, ce livre mérite d'être lu et relu. Il introduira les uns dans l'intelligence *historique* de la beauté ; il permettra aux autres, aux connaisseurs, aux historiens, de classer, de discuter et d'approfondir leurs idées propres. — H. B.